

LETTRE CIRCULAIRE
DE
MONSEIGNEUR L'ÉVÊQUE DE MONTREAL,
ACCOMPAGNANT LE
Mandement sur le "Denier de St. Pierre."

MONTREAL, LE 26 FÉVRIER 1862.

MONSIEUR,

Dans sa Lettre du 21 Novembre dernier, que reproduit le Mandement ci-joint, le Saint-Père me fait ces pressantes injonctions : *Majore usque studio multiplices pestiferosque inimicorum hominum errores refellas, insidias detegas, et conatus reprimas.* J'en ai été frappé ; et j'ai compris qu'elles m'étaient adressées, pour qu'enfin, et après des délais trop longs, je réfutasse publiquement les erreurs multiples et séduisantes du journal *Le Pays* ; que je fisse connaître aux fidèles les pièges que leur tend ce dangereux ennemi des bons principes ; et que je réprimasse ses efforts opiniâtres pour propager son esprit révolutionnaire. J'ai dû me soumettre, et coûte que coûte, je me suis mis à l'œuvre.

A cette fin, j'ai préparé une série de Lettres qui ont été adressées aux *Directeurs* de ce journal, et si, ce que je n'ose croire, ces Messieurs refusent de les publier, et surtout s'ils ne font point changer la marche de leur journal, elles seront imprimées par les feuilles catholiques de cette ville, auxquelles vous êtes abonné, pour que vous en connaissiez le contenu qui pourrait alors vous être nécessaire. En me servant ainsi de la voie de la presse, pour donner des avis publics au *Pays*, qui outrage publiquement la Religion, j'ai voulu vous mettre à l'abri des tracasseries que l'on n'aurait pas manqué de vous faire, si vous eussiez été obligé de lire et commenter, au prône, quelque circulaire, qui vous aurait été adressée sur des questions si chatouilleuses.

Mon but, en écrivant ces lettres, a été de convaincre les *Directeurs du Pays* qu'ils ne peuvent pas, en conscience, continuer à soutenir un tel journal, et ses abonnés qu'ils ne